



Lettre de démission par l'employeur

Par **emilie0308**, le **24/09/2009** à **22:41**

Bonjour, Mon frère est au chômage depuis presque 3 mois. Il n'a pas droit aux allocations chômage car je viens d'apprendre que son employeur l'a forcé à écrire une lettre de démission devant lui et à la signer. Etant son premier emploi, mon frère s'est exécuté sans penser aux conséquences. Maintenant qu'il s'est rendu compte de son erreur, peut-il se retourner contre l'employeur ? Merci par avance Cordialement Emilie

Par **Visiteur**, le **26/09/2009** à **08:27**

bonjour, [citation]Maintenant qu'il s'est rendu compte de son erreur, peut-il se retourner contre l'employeur ? [/citation] il va falloir le prouver... cela va être sa parole contre celle de l'employeur...